

Mon défi pour l'éducation

Guide d'organisation



Vous êtes enseignant, animateur, élu ou encore bénévole, vous travaillez auprès de jeunes et **vous avez conscience de l'importance de l'éducation, levier fondamental du développement humain**, pour changer le monde dans lequel on vit. En choisissant de participer à la campagne « Mon défi pour l'éducation », vous avez souhaité proposer aux jeunes autour de vous de s'engager pour la solidarité internationale, de prendre une part active dans leur citoyenneté et d'agir concrètement sur le monde dans lequel ils vivent.

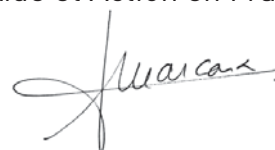
Nous mettons à votre disposition, à travers ce guide, tous les outils nécessaires pour mener à bien votre projet dans tous ses aspects. Vous y trouverez une trame d'animation qui vous permettra de sensibiliser vos élèves ainsi qu'un guide pour l'organisation de votre défi solidaire. Bien entendu, **ce guide ne présente que des pistes de travail et de réflexion, à vous de l'adapter, comme vous le souhaitez**, à l'environnement de votre classe, l'âge des élèves, etc.

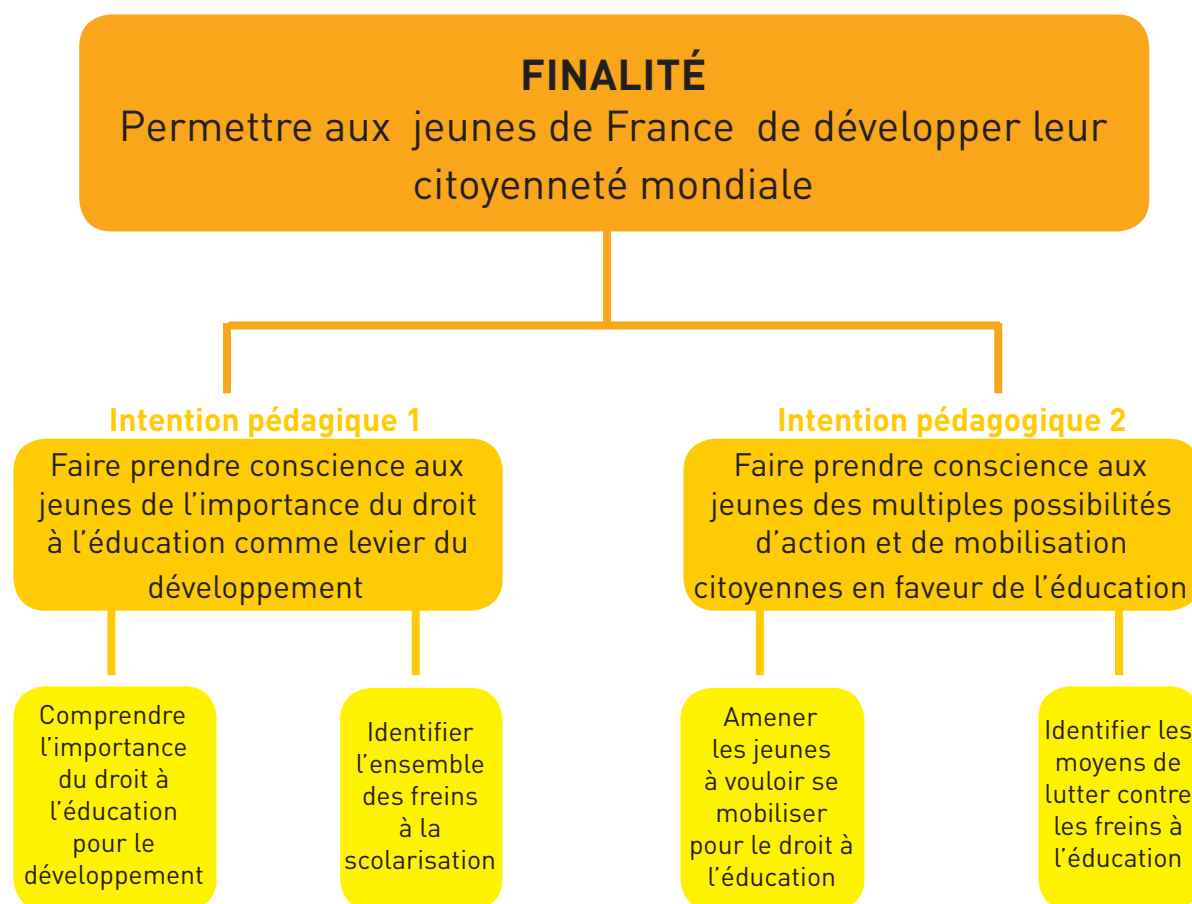
Plutôt que de constituer un cours théorique sur le droit à l'éducation, la séance de sensibilisation a pour but de les faire réfléchir, par le débat et l'échange, sur les causes d'exclusion de l'école dans le monde, sur les différences de situation mais aussi, et surtout, sur le rôle qu'ils peuvent jouer dès aujourd'hui pour agir sur cette situation. L'organisation du défi solidaire leur permettra d'exprimer pleinement leur citoyenneté et d'agir concrètement sur le monde qui les entoure. La citoyenneté ne s'apprend pas, elle se construit chaque jour.

Nos équipes, salariées comme bénévoles, sont à votre entière disposition pour vous appuyer dans votre projet, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec elles :

Aide et Action
« Mon défi pour l'éducation »
53, boulevard de Charonne
75545 Paris cedex 11
01 55 25 70 00
mondefi@aide-et-action.org

Florent Marcoux
Directeur Aide et Action en France





Objectifs principaux :

- Savoirs : Existence de valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (droits de l'enfant, droits de l'Homme...)
Perception de l'éducation comme un droit
- Savoir faire : Participer à un débat en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution
- Savoir être : Respecter ses camarades et accepter les différences...

Supports pédagogiques utilisés :

- Livret de sensibilisation au droit à l'éducation
DVD contenant 3 films :
- Le clip sur le droit à l'éducation (1 min)
 - Un film sur les freins à l'éducation (environ 10 min)
 - Le film «Et moi, j'agis comment ?» (environ 2 min)

Matériel utilisé:

- Tableau+ craies/feutres
- Lecteur DVD+TV ou ordinateur+ vidéo projecteur...

Présentation de la séance et règles de comportement (5min)

L'objectif de cette animation est que les enfants réfléchissent au droit à l'éducation et aux différences de situation dans le monde. Il est donc particulièrement important qu'elle soit interactive et laisse la place à la réflexion et au débat entre les enfants.

Inscrire au tableau le

« Programme de la séance » :

- L'éducation c'est quoi ? (30 min)
- La situation de l'éducation dans le monde (sous forme de jeu) (30 min)
- Pause (10 min)
- Quelles solutions ? (30 min)
- « Savaty » (bien) ? (15 min)

2 consignes de comportement :

- Lever le doigt avant de parler
- Ecouter la personne qui parle

Les quatre règles d'or du débat :

- Chacun a droit à la parole
- Toute parole doit être argumentée
- Interdiction de se moquer
- La priorité est donnée à celui/celle qui n'a jamais parlé

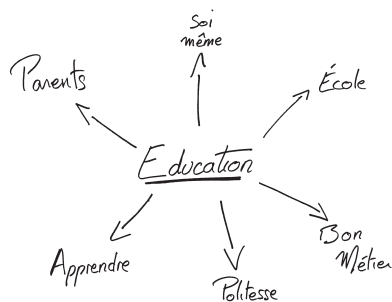
Module 1 : L'éducation c'est quoi ? (30 min)

Objectif : amener les enfants à prendre conscience de l'importance de l'éducation

« Tempête de cerveaux » sur le thème de l'éducation (20 min)

L'éducation est tellement inscrite dans notre quotidien qu'on en perd un peu de vue l'importance pour le développement de la personne et pour un développement humain plus global.

Cette première séquence de l'animation a pour objet d'inviter les enfants à revisiter une évidence... l'éducation, c'est quoi et à quoi ça sert ?



⇒ Dégager un pan de mur et placer le mot « Education » au centre.

⇒ Disposer en étoile des flèches partant du mot « Education » et aboutissant à des gros points d'interrogation.

⇒ Demander aux enfants de réfléchir à ce que représente l'éducation pour eux et pour tous les enfants du monde ; leur demander également de définir « ce que l'éducation rend possible ».

⇒ Inviter les enfants à inscrire une idée par feuille et les récupérer pour remplacer les points d'interrogation. Si les feuilles produites sont trop abondantes, il faudra qu'ils choisissent les mots principaux qu'ils souhaitent retenir pour former leur perception de la notion d'éducation et de son importance.

⇒ Conserver précieusement le visuel ainsi formé, il permettra aux enfants de bien garder à l'esprit ce que signifie pour eux l'éducation et à quel point c'est important. Il pourra également être utilisé le jour du défi pour illustrer les raisons pour lesquelles les enfants se mobilisent.

Afin de bien faire comprendre aux enfants l'importance de l'éducation, leur demander de réfléchir à quoi leur sert l'éducation dans la vie de tous les jours : à lire, à écrire, à compter et à vivre ensemble bien sûr, mais pour quoi faire ? Pour lire un plan, écrire une lettre, lire l'ordonnance, une recette de cuisine, compter son argent de poche, lire un prix, etc. Leur demander comment ils feraient toutes ces tâches s'ils ne savaient ni lire, ni écrire, ni compter.

Droit à l'éducation et droits de l'enfant (20 min)

L'éducation est une dimension centrale des droits humains. Avoir accès à l'éducation est un premier pas dans la connaissance et l'exercice de l'ensemble des autres droits.

Mais pourquoi et comment décide-t-on des droits ?
Qu'implique la notion de droit à l'éducation ?
Autant de questions à aborder et qui sont à la fois difficiles et incontournables !

⇒ Partir de ce que les enfants ont produit lors de la première séquence pour leur expliquer que c'est parce que c'est si important qu'il a été décidé de faire de l'éducation un droit.

⇒ Demander aux enfants s'ils savent ce que signifie un droit ?

Partant du principe que le droit constitue l'ensemble des règles qui régissent la vie en société, faire le parallèle avec les règles dans la classe.

Quels sont les droits/interdictions dans la classe ?

Les droits varient donc d'un pays à un autre.

Mais, on a considéré que certains droits étaient tellement importants qu'il fallait les rendre obligatoires pour tous, quel que soit le pays, la couleur de peau, l'âge, la religion, etc.

Si besoin, reprendre le parallèle avec la classe :
y a-t-il des droits que les enfants peuvent exercer dans toutes les classes ?



Diffuser le Film 1 : « Droit à l'éducation » puis leur expliquer que l'éducation fait donc partie de ces droits « universels ».

Quelques dates

1789 : Déclaration française des droits de l'Homme et du citoyen

1968 : Déclaration universelle des droits de l'homme

1989 : Convention des droits de l'enfant

⇒ Leur expliquer/rappeler rapidement qu'il existe différents textes de protection des droits.

⇒ Réfléchir avec les enfants aux droits qui, d'après eux, devraient être protégés partout dans le monde.

⇒ Leur présenter les droits qui sont d'après vous les plus importants pour qu'ils en aient une vision globale.

Choisir ensuite un ou deux exemples de droits (voir page suivante) pour les faire réfléchir sur leur sens et la difficulté qu'il peut y avoir à bien les protéger.

Ces différents exemples vous permettront également de faire comprendre aux enfants qu'il est parfois difficile de bien interpréter le sens des droits, d'en connaître les limites.

ARTICLE 19

LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS

- L'État doit te protéger contre toutes les formes de violence et de brutalités physiques ou mentales. Que tu sois sous la garde de tes parents ou de toute autre personne à qui tu es confié, l'État doit te protéger contre l'abandon, l'absence de soins, les mauvais traitements, l'exploitation et la violence sexuelle.
- L'État doit veiller à ce que de telles situations ne se produisent pas.

Il prend les dispositions nécessaires.

Explication : cela ne veut pas dire que les parents ne peuvent punir leurs enfants et que la « fessée » est interdite !

ARTICLE 32

LE DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION

- Tu dois être protégé contre l'exploitation. Nul ne peut t'obliger à accomplir un travail dangereux ou nuisant à ton éducation, à ta santé et à ton développement.
- Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour te protéger :
 - a) ils fixeront un âge minimum à partir duquel tu pourras travailler.
 - b) ils établiront des règlements concernant les heures et les conditions de travail.
 - c) ils puniront ceux qui ne respecteront pas ces règles.

Explication : Attention, cela ne veut pas dire que tout travail est interdit !! Ranger sa chambre, débarrasser la table, faire ses devoirs ce n'est pas du travail prohibé ! C'est participer aux tâches ménagères de la maison et éviter qu'une seule personne ne les assume et devienne du coup, peut être, la personne exploitée !

Quand on condamne le travail des enfants, il s'agit donc :

- Des travaux effectués par des enfants d'un âge inférieur à l'âge minimum. Exemple en France, avant ses 16 ans, un enfant ne doit pas travailler.
- Des travaux dangereux susceptibles de nuire à la santé ou à la moralité des enfants comme le travail à la mine ou la fabrication de cigarettes...
- Des travaux « intrinsèquement » condamnables qui sont les pires formes de travail des enfants : la prostitution, la pornographie, les enfants soldats, les enfants esclaves...

Aujourd'hui dans le monde, plus de 200 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans exercent une activité condamnable.

⇒ Ces droits sont donc affirmés pour tous les enfants du monde. Mais d'après eux, sont-ils respectés pour autant ?

Le 1er module s'achève ici. Vous pouvez choisir de faire travailler davantage les enfants sur leur définition de l'éducation (dessins, peinture, ou toute autre idée qu'ils pourraient avoir pour valoriser leur définition).



Réalisé par Elise (9 ans) dans le cadre du concours « L'éducation c'est quoi ? »

Chaque bulle représente ce qu'est l'éducation pour Elise (la politesse, apprendre un métier, donner savoir et amour, etc).

Module 2 : L'éducation, un droit encore loin d'être respecté partout et pour tous

Objectif : Faire réfléchir les enfants sur les différences de situation dans le monde (notamment leur situation par rapport à celle des écoliers des pays en développement)

Si vous réalisez cette animation en plusieurs séances, il faudra faire un rapide rappel des règles de l'animation suivi d'un rappel de ce qui a été vu lors de cette séance (importance de l'éducation à partir de votre « œuvre » ; l'existence de droits dont certains ne sont pas respectés).

Le rappel de ces deux points vous permettra d'introduire la séance suivante sur les freins à l'éducation en présentant la situation de l'éducation dans le monde.

Bilan de l'éducation (5 minutes)

Dans la mesure du possible, essayer d'illustrer cet exercice avec une carte du monde.

Présentez-leur les chiffres suivants en les comparant avec des situations qu'ils connaissent :

Aux enfants de deviner !

Nombre d'élèves en primaire par classe :

Dans le monde : 25
En France : 19
Au Congo : 83

Ces chiffres expriment une moyenne et peuvent donc connaître de grosses variations selon les régions, les écoles, etc.

77 millions d'enfants à travers le monde n'ont pas accès à l'école
↳ plus que le nombre d'habitants en France (environ 62 millions)

800 millions d'adultes dans le monde sont analphabètes
↳ plus que le nombre d'habitants en Europe (728 millions)

Demander à l'un des élèves d'expliquer le sens « d'analphabète » ou de le chercher dans le dictionnaire

Dans le monde, **87% des enfants vont à l'école primaire** (85% pour les filles, 89% pour les garçons) mais cette moyenne cache de grosses différences : des différences selon les régions et les pays mais aussi selon le sexe, l'origine ethnique, que l'on habite à la ville ou à la campagne, etc.

En Afrique sub-saharienne, 70% seulement des enfants vont à l'école primaire (73% pour les garçons, 67% pour les filles) tandis qu'en France, 98% des enfants, filles ou garçons, vont à l'école.

Cet exercice risque de susciter un peu de désordre dans la classe, les enfants essayant tous de donner leur réponse.

Mettez cette situation à profit en les faisant réfléchir là-dessus : si c'est la « pagaille » à 25 élèves essayez d'imaginer à 83 !!

Idem pour répondre aux questions : si vous ne pouvez interroger tout le monde à 25, comment est-ce qu'un enseignant peut faire quand il a plus de 80 élèves ?

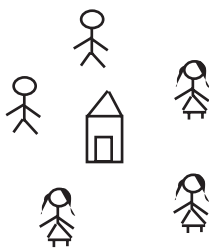
Maintenant que les enfants ont bien compris ces différences de situation, il est temps de réfléchir avec eux aux raisons qui ont amené cette situation.

Pourquoi, dans le monde, tous les enfants ne vont-ils pas à l'école ? (25 min)

Objectif : Amener les enfants à trouver par eux-mêmes les freins à la scolarisation

⇒ Annoncer aux enfants qu'**ils vont jouer à un jeu** : envoyer les autres enfants à l'école ! Les règles sont simples, il va falloir trouver les freins à la scolarisation des enfants.

- Demander à un élève d'expliquer ce que signifie le mot « frein »
- Demander aux autres s'ils partagent cette explication. Si nécessaire, les faire chercher dans le dictionnaire.



- Dessiner au centre du tableau une école et, loin autour, des écoliers (pourquoi pas 3 filles et 2 garçons, ce qui représente grossièrement la proportion de filles qui ne vont pas à l'école).
- Leur demander de citer les freins qui leur viennent à l'esprit pour comparer ensuite leur niveau d'information.
- Dessiner ces freins sur le tableau, entre les enfants et l'école, pour qu'ils prennent bien conscience qu'ils barrent le chemin de l'école.



Diffusion du Film 2 : « Mon défi pour l'éducation »

Les différents freins

- Freins liés à la pauvreté
- Freins « culturels »
- Freins « politiques »
- Autres

⇒ Analyse du film avec les enfants

Demander aux enfants quels sont les freins qu'ils ont identifiés et les rajouter au tableau

⇒ Si nécessaire, prévoir une pause (10 min)

- Leur demander de réfléchir pendant la récréation aux solutions pour faire disparaître ces freins
- Ne pas hésiter à organiser une « séance dégustation » de produits exotiques (jus de fruits, fruits frais/séchés : ananas, noix de coco, mangue ; etc.) afin de leur faire découvrir des produits locaux.

Voici une liste non exhaustive des freins cités dans la vidéo pour vous aider. Vous ne pourrez pas forcément les aborder tous, à vous de voir en fonction du temps dont vous disposez, des discussions suscitées par certains freins, etc. lesquels vous choisirez de traiter en priorité.

Freins liés à la pauvreté :



Manque d'argent

Les familles n'ont pas assez d'argent pour payer les frais scolaires (salaires des enseignants, inscription, cahiers, uniforme, cartable, etc.)

Travail des enfants

Les enfants sont obligés de travailler pour aider leur famille à gagner de l'argent (en général aux champs pour les garçons, tâches ménagères/garderie pour les filles).

Enfants des rues

Certains enfants vivent dans la rue et ne vont donc pas à l'école. Ils cumulent souvent ce statut avec celui d'enfants travailleurs.

Salaires des enseignants insuffisants

Ils sont obligés de faire un autre travail pour gagner suffisamment leur vie

Interroger les enfants sur le « coût » de l'école en France. Est-ce gratuit ? A priori, ils auront tendance à répondre que oui, mais en les faisant bien réfléchir, ils se rendront rapidement compte que leurs parents doivent aussi payer des frais (achat de cahiers, trousse, stylos, livres etc.)

Freins « culturels » :

Pour les faire réagir, demander aux filles de la classe si elles pensent que ça ne sert à rien de les éduquer et leur demander d'argumenter.

Être une fille

Dans certaines communautés, on peut penser qu'il est inutile d'éduquer les filles. Cette idée est renforcée par le manque d'exemple de femmes ayant réussi

dans la communauté.

Elles sont également confrontées aux mariages et grossesses précoces, à la garde des plus petits, aux tâches ménagères de la famille, etc.



L'idée que l'école est inutile

Lorsque les parents n'ont pas été à l'école, ils n'ont pas conscience de l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école.

Face à la mauvaise qualité de l'éducation et à l'absence de débouchés, certains parents jugent l'école inutile.

La langue d'apprentissage

Certains enfants ne parlent pas la langue officielle du pays dans lequel ils vivent. Une fois à l'école, il leur est très difficile de suivre les cours dans la langue nationale.

Ne pas hésiter à faire un parallèle avec les langues régionales en France (le basque, le breton, etc).

Trop d'enfants par famille

On ne peut les envoyer tous à l'école (lié à la pauvreté car si les familles avaient plus d'argent, tous les enfants iraient à l'école)

Freins politiques :



Le manque d'argent des États

pour payer l'éducation de tous les enfants (construction d'écoles, formation et salaire des enseignants, programmes pédagogiques, etc.).

Conséquences : pas assez d'écoles, écoles trop loin, trop d'enfants par classe, matériel vétuste, pas de livres ni de cahiers, impossibilité de faire cours quand il pleut, etc.

La priorité des États

accordée à d'autres secteurs autre que l'éducation dans leur budget (armement, tourisme, etc.). Cela a des impacts sur le manque d'infrastructures éducatives, la formation des enseignants, le nombre d'élèves par enseignant, la qualité de l'éducation, etc.

L'aide publique au développement

des autres États et institutions internationales est insuffisante ou mal utilisée

Les autres freins :

Maladies

Le VIH/Sida, le paludisme, etc. ont des conséquences sur l'éducation : enfants orphelins du sida, enseignants décédés, absentéisme répété des enfants malades, etc.

L'absence de déclaration à la naissance

Impossibilité de s'inscrire aux examens, situation facilitant le trafic d'enfants, etc.

Crises

Conflits, déplacement de population, tsunami, tremblement de terre, sécheresse, etc. Elles détruisent les infrastructures et constituent un traumatisme psychologique pour les enfants.

L'origine ethnique

Certaines minorités sont exclues de fait lorsque l'Etat ignore ses spécificités (langue, culture, mode de vie traditionnelle, etc.)

Le fait d'habiter à la campagne

Ecoles trop loin voire pas d'écoles, travail aux champs pour aider la famille, etc.

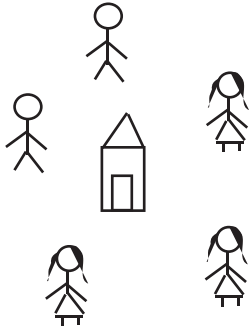
Handicap

Dans certaines régions, on ne pense pas que les enfants handicapés puissent aller à l'école et apprendre, ils restent donc à la maison. De plus, les écoles ne sont pas équipées et les enseignants ne sont pas formés pour leur offrir les meilleures conditions de scolarisation.

Même en France, 10% des enfants handicapés n'ont pas accès à l'école.

Comment lever ces freins ? (20 min)

Objectif : Les amener à prendre conscience qu'il existe des solutions dont certaines sont à leur portée. L'éducation est l'affaire de tous !



Partir du tableau obtenu dans l'exercice précédent et leur demander de proposer des solutions pour lutter contre les freins.

Explication : Il faut bien être conscient que tous ces problèmes, comme leurs solutions, sont liés entre eux. L'objectif de l'exercice est de faire réfléchir les enfants sur les solutions possibles, le lien entre tous les problèmes/freins, plutôt que de leur fournir une « grille de réponses » (pour tel frein, telle solution).

Pour illustrer chacune de ces solutions, vous pouvez retrouver sur notre site internet des exemples concrets de projets présentés dans le magazine d'Aide et Action.

Offrir une éducation de qualité aux enfants exclus

Pour cela, il faut :

Développer des structures scolaires adaptées à tous



Filles

Promouvoir les enseignantes, modèles de réussite, construire des écoles maternelles pour qu'elles n'aient plus à garder les plus jeunes au lieu d'aller à l'école, les faire participer à toutes les activités extra scolaires de l'école, construire des latrines non mixtes, etc. (Cf. mag N°100 p22-23)

Enfants ruraux

Développer le nombre d'infrastructures, les transports scolaires, adapter les périodes scolaires aux périodes de travaux dans les champs, etc.

Enfants de minorités

S'assurer que l'enseignant parle leur langue pour faciliter l'enseignement, que les cursus intègrent bien la culture de ces minorités, supprimer les freins légaux à leur inscription, etc. (Cf. mag N°100 p16-17 et N°103 p8-17)

Enfants des rues

Aller à leur rencontre, leur permettre de retourner dans leur famille, développer l'apprentissage par le jeu, etc. (Cf. mag N°105 p 8-17)

Enfants handicapés

Adapter les bâtiments scolaires, former les enseignants, développer des outils pédagogiques adaptés (ex : livre en braille pour les aveugles, etc.) (Cf. mag N°100 p26)

Enfants travailleurs

Aménager les horaires de cours pour leur permettre de continuer à travailler pour survivre. (Cf. mag N°100 p24-25)

Enfants victimes des crises

Accompagnement psychologique, reconstruction des structures détruites, éducation à la paix, prévention des catastrophes naturelles, etc. (Cf. mag N°97 p8-28)

Améliorer le statut d'enseignant

Formation, rémunération correcte (un enseignant ne devrait pas avoir besoin de faire un autre travail pour subvenir à ses besoins...), etc.

Développer des outils pédagogiques adaptés

Programmes et manuels scolaires, cours en langue locale, formations adaptées aux besoins des populations et aux réalités locales, etc.

Scolarisation dès l'enseignement pré primaire

Augmentation des taux de réussite scolaire, facilite le travail des parents, libère les grandes sœurs, etc.

Equiper des cantines

Permet de s'assurer que les enfants aient au moins un repas équilibré chaque jour d'école, qu'ils n'aient pas besoin de rentrer chez eux le midi (surtout pour ceux qui habitent loin) etc.



Sensibiliser et former les adultes pour améliorer leur situation

Sensibiliser à l'importance de l'éducation, et notamment de la scolarisation des filles
(Cf mag N°89 p18-20)

Alphabétiser les adultes (Cf. mag N°93 p11-13)

Proposer des formations pour leur permettre de renforcer leurs compétences

gestion budgétaire, défense de leurs droits, gestion communautaire des structures éducatives, etc.
(Cf. mag N°100 p10-12 et N°102 p8-17)

Accompagnement du développement économique des parents

exemple : construction d'un moulin électrique, garderie des plus jeunes pour faciliter le travail, appui à l'organisation de coopératives, etc. (Cf. l'exemple du moulin dans le film)

Impliquer les communautés dans la gestion de l'école

Cela permettra à tous de mieux saisir l'importance de l'école et de se l'approprier puisqu'ils auront participé aux choix de gestion et à la définition des programmes.

Agir dans les États

Dans les « pays en développement »

- Augmenter les budgets consacrés à l'éducation
- Renforcer les politiques éducatives
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des populations

Dans les « pays développés »

- Augmenter l'aide publique au développement notamment dans les domaines liés à l'éducation
- Annuler la dette des États les plus pauvres

On a vu que lorsqu'une famille n'a pas assez d'argent, on peut lui en prêter, ce qui signifie que la famille devra rembourser. Les États se sont fait prêter de l'argent mais n'ont jamais pu rembourser : en annulant la dette, l'argent du remboursement pourra être utilisé ailleurs.

Si l'un des élèves vous répond que les États n'ont pas d'argent, les faire réfléchir sur comment ils pourraient en trouver plus en rappelant l'exemple du budget familial. Le prêt ou le don peuvent être une solution.

Si on vous répond qu'une personne n'a pas assez d'argent demandez leur combien il y a d'habitants en France. Puis expliquez leur que si chacun donne 1€, cela fera plus de 60 millions €.

Le but n'est pas que chaque enfant donne un euro mais plutôt qu'ils aient compris l'idée qu'à plusieurs, on peut faire beaucoup plus de choses.

Et nous, qu'est ce qu'on peut faire ?

Cette partie est particulièrement importante car c'est celle qui leur fera comprendre qu'ils ont eux aussi un rôle à jouer. Une bonne explication les motivera donc pour s'investir. Vous pourrez alors leur proposer d'organiser leur défi.



Diffusion du Film 3 : « Et moi, comment j'agis ? »

Un exemple : Une famille a besoin d'argent pour payer les frais d'inscription à l'école de son enfant. On fait donc un don qui permettra à la famille de payer les frais d'inscriptions. Mais l'année d'après il faudra recommencer, et ainsi de suite.

Posez la question aux enfants : en France, d'où vient l'argent de leur famille ? Du travail des parents. L'intérêt est donc d'aider les familles à trouver un travail permettant de gagner suffisamment d'argent.

Si les enfants ont répondu que leurs parents reçoivent l'argent de l'état (aide familiales par exemple), demandez leur d'où vient l'argent de l'état, ils répondront des impôts payés par les autres parents, donc entre autre, du travail encore une fois.

La question n'est donc pas faut-il faire des dons ou pas, mais plutôt si on en fait, comment utiliser à « bon escient » l'argent récolté ?

Une des solutions est de s'assurer d'avoir associé les personnes concernées à l'identification des problèmes et à la réalisation des projets.

S'informer et sensibiliser

Afin d'être conscient de l'ensemble des problèmes, et savoir comment agir au mieux, encore faut-il être informé. On peut ensuite sensibiliser les autres (Cf. mag N°98 p 4-5)

Faire des dons

C'est une façon concrète d'agir, mais faites réfléchir vos élèves sur ses risques. En effet, il est très important de faire attention à l'utilisation de cet argent, qui doit favoriser le développement et non l'assistanat (Cf mag N°93 p8-9)

Agir sur nos décideurs politiques

Afin qu'ils agissent à leur tour sur les pays en développement

Faites réfléchir les enfants sur les différentes façons de peser dans le débat politique : dialogue, pétition grève, manifestation, mais surtout... voter ! (Cf. N°100 p 30-31)

Si un enfant vous rétorque que s'il connaît toutes les solutions, il n'y a plus de problème, répondez lui que seulement une partie des solutions sont trouvées et qu'il faut maintenant les mettre en œuvre.

En 9 ans, le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 100 à 80 millions.

Malheureusement, les choses ne vont pas assez vite car à ce rythme, il faudrait encore presque 40 ans pour que tous les enfants aillent à l'école... Sans parler du fait qu'il ne suffit pas d'être dans une classe pour bénéficier d'une éducation de qualité. Si l'on passe de 50 à 100 enfants dans une classe, c'est la qualité de l'enseignement dispensé qui est remis en cause.

Consommer différemment

Ne pas acheter de vêtements ou de jouets fabriqués par des enfants par exemple, etc.

Présentation de « Mon défi pour l'éducation » (10 min)

Objectif : Donner envie aux enfants de mettre en place leur « défi pour l'éducation ».

Demander aux enfants s'ils ont déjà participé ou organisé une action de solidarité

Ont-ils déjà mis en œuvre l'un de ces moyens d'action ? Ont-ils déjà signé une pétition, ont-ils déjà parlé de certains problèmes avec leurs camarades ? Ont-ils participé au Téléthon, à une collecte alimentaire, etc. ?

Qu'est-ce qu'ils pourraient faire pour faire avancer le droit à l'éducation ?

Comme ils auront sûrement différentes idées, proposez-leur de choisir tous ensemble.

⇒ Pour cela, mettez en place dans la classe une « boîte à défis » : les enfants pourront y mettre, anonymement ou non, les idées qui leur passent par la tête. Après une semaine, via le conseil de classe ou la création d'un « conseil du droit à l'éducation » par exemple, on procède au dépouillement de la boîte à défis.

⇒ Les enfants décident ensuite en commun (par le vote par exemple) du défi qui leur paraît le plus à même d'agir efficacement pour faire avancer le droit à l'éducation avec Aide et Action.

Quelques pistes et conseils pour accompagner le choix de vos élèves

La campagne « Mon défi pour l'éducation » propose d'organiser des défis solidaires car ils permettent d'agir à plusieurs niveaux :

- ⇒ Être soi-même sensibilisé à l'importance du droit à l'éducation pour tous grâce à cette séance
- ⇒ Sensibiliser ensuite les autres personnes en allant rechercher des « parrains » et en leur expliquant pourquoi il faut agir pour le droit à l'éducation
- ⇒ Collecter une somme d'argent qui permettra à notre association de mener des projets en faveur des exclus de l'éducation
- ⇒ Vous pouvez coupler cette action avec une interpellation des élus locaux (rencontre avec l'élu, voire demande de participation au défi, etc.)

Néanmoins, il s'agit bien de leur défi. Ils pourraient faire des actions différentes, voici donc quelques conseils qui vous permettront de les guider. Par ailleurs, nos équipes se tiennent à votre disposition pour les appuyer et les conseiller dans le choix et la réalisation de ce défi.

Dans tous les cas, sachez que nous n'encourageons pas la collecte de matériel, qu'il s'agisse de vêtements, de livres ou de manuels scolaires, de matériel scolaire type trousse, cahiers, etc.



Explication : Les coûts d'envoi de ce matériel sont particulièrement lourds, il est donc plus efficace d'acheter ce matériel sur place : cela permet d'en acheter davantage, d'acheter du matériel neuf et adapté au contexte local, et surtout, cela permet de développer l'économie locale et donc de faire travailler des personnes sur place, l'une des solutions les plus efficaces pour faire reculer la pauvreté.

Vous agirez donc dans une véritable démarche de développement plutôt que dans une démarche purement caritative.

Organiser une marche

Pour des questions de logistique comme de transparence, il paraît nécessaire qu'il y ait un **référent** dans chaque établissement participant :

Soit un bénévole Aide et Action avec lequel vous êtes en contact régulier,
Soit une personne de l'établissement (directeur, enseignant, documentaliste...)

Vous souhaitez organiser un défi et vous avez choisi avec vos élèves d'organiser une marche parrainée ? Voici, point par point, les différentes étapes que nous vous proposons de suivre pour vous en faciliter l'organisation.

Tout au long de ce guide, nous avons choisi à titre d'exemple la marche parrainée, mais ces conseils sont transposables aux autres types de défis.

Il est bien entendu possible de modifier les délais, les méthodes de travail et d'animation de cette mobilisation, ce petit « guide pratique » vous est surtout fourni à titre indicatif, à vous de lui donner vie !

Le plus tôt possible, parlez de ce projet autour de vous

- ⇒ Informer le responsable de l'établissement organisateur pour obtenir son autorisation voire son soutien pour l'organisation de votre défi
- ⇒ Repérer et contacter les autres personnes (autres professeurs, notamment de sport mais aussi documentalistes, etc.), classes ou établissements scolaires susceptibles de participer avec vous à ce défi
- ⇒ Organiser si nécessaire une réunion d'information avec les personnes responsables pour mieux leur présenter votre projet. Dans tous les cas, privilégiez le contact personnel avec les enseignants ou le personnel encadrant pour plus d'efficacité.

Trois semaines pour organiser la marche

Deux affiches vous ont été fournies avec ce guide d'organisation. Utiliser-les afin d'informer le reste de l'établissement ou de la commune de ce défi. Choisissez un lieu de visibilité (hall ou portail de l'école, mairie, etc.) pour les afficher dans le respect de la législation en vigueur.

Vous pouvez également aller plus loin dans la promotion de votre action si vous le souhaitez (informer les médias locaux, site internet ou blog de l'établissement ou des enfants, etc.). Dans tous les cas, n'hésitez surtout pas à impliquer les élèves dans l'affichage, comme dans les autres aspects de l'organisation, pour qu'ils sentent bien que c'est leur défi !

Lieu d'organisation du défi

Pour des raisons pratiques (autorisations administratives, assurances, etc.), nous vous conseillons d'organiser la marche au sein de l'établissement scolaire (dans la cour, sur le terrain de sport...).

Néanmoins, si la marche a lieu en dehors de l'établissement

- ⇒ prendre contact le plus tôt possible avec la mairie ou le responsable du lieu
- ⇒ bien vérifier que les conditions de sécurité sont réunies
- ⇒ organiser le déplacement des enfants jusqu'au lieu de la marche
- ⇒ il est donc indispensable d'avoir un appui logistique des différents services municipaux, pour le balisage, les routes, etc.

C'est aux enfants qu'il reviendra d'expliquer cette action à leurs sponsors, assurez-vous donc qu'ils ont bien compris toute la démarche et seront capables de l'expliquer à leurs sponsors potentiels. Si nécessaire, n'hésitez pas à accompagner le livret d'un courrier destiné aux parents leur expliquant pourquoi vous avez choisi de faire cette action.

Le jour de la marche

Baliser un parcours représentant de préférence 1km pour faciliter le « comptage »

Prévoir différents stands sur le parcours

Stand inscription

L'enfant remet son livret avec le nombre de parrains et les sommes prévues. En échange, une carte de pointage lui est remise qui devra être tamponnée à chaque km parcouru. Elle lui permettra d'attester du nombre de km parcourus.

Stand pointage au départ du parcours

A chaque passage d'un enfant, un tampon est appliqué sur sa carte de pointage. En fonction du nombre de participants, prévoir plusieurs personnes pour éviter les embouteillages.

Stand validation

Le participant y remettra sa carte de pointage une fois sa course terminée et attestera sur les livrets du nombre de Km parcourus. Cela permettra aux parrains d'être certain que l'enfant a bien parcouru la distance indiquée.

Stand boisson

Voire si possible un peu de restauration pour chacun des participants

Rappelez les règles aux participants

Penser à valider sa carte de pointage à chaque tour pour qu'ils soit pris en compte.

Les kilomètres peuvent être réalisés en courant ou en marchant, il est possible de faire des pauses. L'objectif étant de faire le maximum de kilomètres, peu importe la manière.

Déroulé de la marche

1. Les enfants se présentent au stand inscription
2. Ils remettent leur livret indiquant le nombre de parrains et les sommes annoncées.
3. Une carte de pointage leur est remise en échange.
4. Ils se présentent ensuite au départ de la marche et font tamponner leur carte à chacun de leurs passages.
5. Une fois le dernier tour effectué, les enfants se rendent au stand validation pour faire tamponner leur livret.
6. Ils devront ensuite retourner voir leurs parrains avec celui-ci et leur demander de tenir leur « engagement »

Collecter l'argent du défi

Après la marche, chaque enfant repart avec son livret tamponné indiquant le nombre de kilomètres parcourus.

Proposer à chaque enseignant de centraliser la collecte d'argent.

Environ deux semaines après la marche

⇒ Demander à chaque enseignant participant de vous remettre les montants collectés auprès des sponsors. Si les enfants n'ont pas encore pu voir leur sponsor, repassez ensuite 2 semaines après.

⇒ Nous vous conseillons de **favoriser la collecte par chèque libellé à l'ordre d'Aide et Action**. Cela permet d'éviter la perte d'argent, favorise la transparence et facilite la gestion. Un reçu fiscal pourra être envoyé à condition que nous disposions de toutes les informations nécessaires concernant le donateur (nom, prénom, adresse, montant exact, etc.)

Toutefois, s'il y a de l'argent liquide :

Le plus simple est de le déposer sur le compte de la coopérative scolaire, qui refait un chèque du montant correspondant à l'ordre d'Aide et Action

⇒ L'ensemble des chèques sont à envoyer à :

**Aide et Action / Mon défi
53 bd de Charonne
75545 Paris cedex 11**

Et pour les autres défis ?

Cet exemple de défi et les conseils qui l'accompagnent sont largement déclinables à d'autres types de défis parrainés.

Nous organisons parfois des dictées parrainées, sur le même modèle de défi parrainé, avec X centimes d'euros par mot bien écrit. Ce défi permet de faire travailler les enfants sur des compétences en français tout en les accompagnant dans une action de citoyenneté et de solidarité internationale.

Pour la dictée, choisissez un texte qui a du sens (par exemple le discours de Martin Luther King prononcé sur les marches du Lincoln Memorial, à Washington, D.C, le 28 août 1963, etc.).

N'oubliez pas de nous parler du défi choisi par vos élèves et de nous faire parvenir des photos !

Mais vous pouvez réfléchir avec vos élèves à tout autre défi qui puisse être parrainé : le CROSS de l'école, une course de rollers ou de vélos, etc.

N'hésitez pas à impliquer aussi les adultes autour de l'école : parents, équipes enseignantes, élus... Cela permettra de motiver encore plus vos élèves et puis n'oubliez pas que plus nombreux vous serez, plus votre défi aura d'impact !




Nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser, n'hésitez pas à les contacter :




tél. : 01 55 25 70 23
mail : mondefi@aide-et-action.org

Plus de 25 ans d'action...



LES CHIFFRES CLÉS

-  Des actions menées dans plus de 25 000 écoles au profit de plus de 5 millions d'enfants
-  63 000 marraines, parrains et donateurs réguliers
-  117 projets dans 20 pays

-  Budget : 26 millions d'euros
-  Un réseau national de 700 bénévoles organisés en 64 équipes locales
-  600 salariés dont 48 en France



www.aide-et-action.org